



LYON, LE 23 NOV. 2012

Monsieur le **secrétaire général** du  
Syndicat Sud des sapeurs-pompiers professionnels et  
personnels administratifs et techniques du  
SDIS du Rhône  
19, av. Debourg  
69007 LYON

**Préavis de grève**

Monsieur le **secrétaire général**,

Je viens de prendre connaissance du courrier du 21 courant par lequel vous m'informez du mouvement de grève qui aura lieu le 30 novembre 2012, à l'initiative de votre organisation syndicale.

J'ai bien noté les motifs sur lesquels vous fondez votre décision.

J'observe que, s'agissant de la procédure disciplinaire engagée à l'encontre de monsieur Philippe CHABBOUH, j'ai, en réponse au courrier de son avocat, accepté d'en prolonger les délais de façon à ce qu'il puisse avoir un entretien avec le colonel Serge DELAIGUE, directeur départemental.

A ma connaissance, il n'a pas, à ce jour, mis à profit cette opportunité.

Par ailleurs, s'agissant de monsieur Rémy CHABBOUH, j'ai noté qu'il avait choisi de contester devant la juridiction administrative, la décision par laquelle il a été affecté à Rillieux-la-pape.

Je n'ai, en l'occurrence, d'autre possibilité que de laisser cette juridiction se prononcer sur la régularité de cette décision.

J'ajoute enfin que je vous ai personnellement reçu voici quelques semaines, à votre demande pour évoquer ces mêmes sujets.

Vous souhaitez, conformément à la loi, dans le cadre du préavis de grève, une entrevue.

J'ai demandé au Colonel Serge DELAIGUE, directeur départemental, de se tenir disponible à cette fin. Vous voudrez bien prendre son attache pour convenir d'un rendez-vous.

Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Michel MERCIER  
Président